



Délibération N°9  
Du Bureau Syndical du 17 février 2025

Lundi 17 février 2025, à 09h30, le Bureau Syndical, s'est réuni à Privas, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ACCASSAT K. (VP)	X			LEYNAUD J. (VP)	X		
BONNET-FERRAND V. (VP)	X			PEYRACHE A.	Visio		
BOUSCHON M. (VP)	X			REVEL F.		X	
BRESSO D.	X			ROUYEYROL B.		X	
BULINGE JP. (VP)	X			SABATIER R. (VP)	X		
CHAZE M. (VP)			X	SCHERER A. (VP)	visio		
COULMONT H.			X	VALLA M. (VP)	X		
HERNANDEZ C.			X				

**OBJET : SUBVENTION TELECOM PROGRAMME 2025/01**

- Montant de l'enveloppe 2025 : 500 000,00 euros

Le Bureau Syndical,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- ✓ Décide l'attribution des subventions proposées aux collectivités concernées, figurant dans la liste ci-annexée, pour la somme de :
- ✓ Subvention FT : 45 210 euros.
- ✓ Reste à allouer : 454 790 euros.

Le Président,  
Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture le .....et de sa publication ou notification le .....

**BUREAU DU LUNDI 17 FÉVRIER 2025**

**Attribution Subventions**

DOSSIER	COLLECTIVITÉ	LIBELLÉ	DEVIS H.T.	SUBVENTION
250001T	310 SAVAS	ENF - Quartier CHAREZY	22 634,25 €	11 317,00 €
230036T	26 LE BEAGE	FT N°23/0076 - Trvx Coord - ENF - quartier Chabanne poste TOUSIERES	4 166,42 €	2 083,00 €
200095T	47 CELLIER DU LUC	FT 20/0228 - Trvx Coord ENF - Cellier du Luc Bourg - quartier La Serre	63 620,81 €	31 810,00 €
<b>TOTAUX H.T.</b>			<b>90 421,48 €</b>	<b>45 210,00 €</b>